

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Amidocid (KG 03)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Ing.G.Linker GmbH	
	Chemische Fabrik	
Rue:	Am Leveloh 20	
Lieu:	D-42549 Sprockhoevel	
Téléphone:	0232497980	Téléfax: 02324979898
e-mail:	info@linker.de	
Interlocuteur:	Herr Linker	Téléphone: 14
e-mail:	c.linker@linker.de	
Internet:	www.linker.de	
Service responsable:	Labor/ QS	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49/(0)2324/9881285

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

, , , ,

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
226-218-8	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique	< 10 %
5329-14-6	Xi - Irritant R36/38-52-53	
016-026-00-0	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H319 H315 H412	
	C9-11 alcoholethoxylate	1 - < 5 %
68439-46-3	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-41	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318	
203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	< 2 %
112-34-5	Xi - Irritant R36	
603-096-00-8	Eye Irrit. 2; H319	
	quaternary cocoalkylamine ethoxylate	1 - < 5 %
61791-10-4	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R41-51-53	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H318 H411	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2).
Eau pulvérisée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 3 de 8

Moyens d'extinction inappropriés

Poudre calcaire

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Colmater les bouches de canalisations. Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

6.4. Référence à d'autres sectionsManiement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 4 de 8

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: rouge

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 2,0

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non explosif conforme EU A.14

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 5 de 8

Densité (à 20 °C): 1,01 g/cm³

Hydrosolubilité: complètement miscible
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants
non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).

10.4. Conditions à éviter

Métaux légers

10.5. Matières incompatibles

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Information supplémentaire

À instabilité thermique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique				
	par voie orale	DL50	3160 mg/kg	Rat	
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate				
	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Ratte	
	dermique	DL50	>2000 mg/kg		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
	par voie orale	DL50	5660 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	4120 mg/kg	Lapin	
61791-10-4	quaternary cocoalkylamine ethoxylate				
	par voie orale	DL50	>2000-5000 mg/kg	Ratte	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 6 de 8

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	70,3 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1-10 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1-10 mg/l	72 h	Algen	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna (Großer Wasserfloh)	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 100 mg/l		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	
61791-10-4	quaternary cocoalkylamine ethoxylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>10-100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1-10 mg/l	72 h	Algen	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>10-100 mg/l	48 h	Daphnia magna (Großer Wasserfloh)	
	Toxicité bactérielle aiguë		(1800 mg/l)		Nitrifizierende Bakterien	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
68439-46-3	C9-11 alcoholethoxylate				
	Geschlossener Flaschentest	>60%	28		
	leicht biologisch abbaubar				
61791-10-4	quaternary cocoalkylamine ethoxylate				
		>90%			
	nicht leicht biologisch abbaubar				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 7 de 8

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 1,9 % (19,19 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.
Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Amidocid (KG 03)

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 1652-XX

Page 8 de 8

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)